



Plan de prévention des risques d'inondations [P.P.R.I.]

**2013 – 2016
Bilan après 3 ans**

***« Faisons de nos rivières des atouts
plutôt que des nuisances »***



I. Table des matières

I.	Table des matières.....	2
II.	Introduction.....	3
III.	Vallée du Coeurcq.....	4
IV.	Vallée du Vraimont et du Ry St-Jean.....	7
v.	Vallée du Laubecq (Ry de Froye).....	9
VI.	Vallée de la Senne.....	11
VII.	Vallée du Hain.....	14
VIII.	Vallée de l'Achonfosse.....	17
IX.	Le Canal.....	18
x.	Prévention.....	19
XI.	Travaux quotidiens - Brigade Prévention Inondation.....	21
xii.	Aide aux riverains des cours d'eau.....	22
xiii.	Gestion des eaux pluviales.....	23
XIV.	Participation.....	24
xv.	Travail de mémoire.....	25
XVI.	Mise en valeur des cours d'eau.....	26
XVII.	Réalisations extra-territoriales.....	27
XVIII.	Conclusion.....	30

II. Introduction

2013 –2016 : TROIS ANS D’ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Treize rivières dans une Commune : nuisance ou atout ?

Soyons francs, c’est d’abord une nuisance puis un atout.

Entre les deux, c’est la mise en place d’une politique volontaire et cohérente :

- **Volontaire** car nous en avons fait une priorité de l’action communale 2013 – 2018 ;
- **Cohérente** car c’est ensemble que nous parviendrons à minimiser les risques de crues.

Du Citoyen au Ministre, du Conseiller à l’Association, du Bourgmestre au Fonctionnaire, de l’Echevin à l’Entreprise, tous sont orientés dans la même direction.

Des premiers résultats positifs ont été enregistrés dans les vallées les plus anxiogènes.

Nous sommes convaincus qu’au terme de la législature, nous aurons accompli un grand pas vers la sécurité qui est due à tous nos concitoyens.

Ce sera le temps de la mise en valeur des cours d’eau : la balade, le patrimoine, le respect de la nature. Sans oublier l’entretien des ouvrages d’art et de l’égouttage, base d’une gestion efficace des deniers publics.

Malgré les désaccords de certains riverains et des éternels contestataires, les choses évoluent positivement.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, d’une manière ou d’une autre, s’impliquent dans notre action de protection et de lutte contre les inondations !



La commune s’est enfin dotée d’une hydrocureuse. Un outil essentiel pour l’entretien préventif de l’égouttage.

Bruno Soudan,
Echevin de la Lutte contre les Inondations

Michel Januth,
Bourgmestre

III. Vallée du Coeurcq

EN COURS

Réalisation d'une Zone d'Immersion Temporaire (Z.I.T.) en aval de la cascade de Coeurcq (capacité de 77.000 m³)

Création de la Z.I.T. dans une vallée naturellement encaissée et constituée actuellement de friches. Un ouvrage d'art (à vanne manuelle) recouvert d'une digue végétalisée à pente douce, parfaitement intégrée au paysage, sera construit en aval. Un réseau de mares sera élaboré en rive gauche afin d'offrir à cette Z.I.T. un caractère écologique et didactique.

- ❑ *Maître d'ouvrage : Commune de Tubize*
- ❑ *Maître d'ouvrage délégué : I.B.W.*
- ❑ *Auteur de projet : Bureau d'Etudes C² Project*
- ❑ *Subside : Province du Brabant wallon – Montant : 209.000€*
- ❑ *Présentation du projet définitif en mai 2015*
- ❑ *Permis d'urbanisme accordé par la DGO4 en mai 2016*
- ❑ *Foncier, en rive gauche, accord avec le propriétaire des friches et celui du "Moulin Fantôme". En rive droite, processus d'expropriation en cours*
- ❑ *Montant estimé des travaux : 523.000€*



RÉALISÉ

Reprise des eaux de ruissellement du sous-bassin versant de la rue d'Hennuyères

Reprise des eaux en aval du chemin de fer par la réalisation d'un fossé et d'un merlon (septembre 2013).

Reprise des eaux en amont du chemin de fer par la réalisation d'un fossé et d'un merlon (mai 2014). Travaux réalisés par la Brigade Prévention Inondations.



Fossé en amont



Fossé en aval

RÉALISÉ

Aménagement d'un Bassin d'Orage (B.O.) à l'avenue de Mirande (capacité de 1.000 m³)

Modification d'une station d'épuration (STEP I.B.W.) afin de temporiser les eaux venant du quartier de la Bruyère par l'effet d'un déversoir d'orage. Le bassin d'orage a été repris par la Commune et est opérationnel depuis juillet 2013.

- ❑ *Montant des travaux : pris en charge par l'I.B.W.*



Premier bassin



Second bassin + ouvrage avec vanne manuelle

RÉALISÉ

Améliorations pour la Cité Jacquet et la rue Francisco Ferrer

Curage complet (Opération AQUANET) du quartier.

Enlèvement des impétrants (13 tuyaux en tous genres) qui obstruaient plus de la moitié du pertuis sous la rue Francisco Ferrer et limitaient fortement le débit du Coeurcq à cet endroit (en ordre depuis décembre 2014).

- ❑ *Etude : Echevinat des Inondations*
- ❑ *Proposition de placer un clapet anti-retour sur l'égouttage central*
- ❑ *Attendre les prochaines crues afin de voir si cela s'avère vraiment nécessaire*
- ❑ *Montant des travaux : pris en charge par les entreprises concernées par les impétrants*



Situation avant travaux



Travaux



Situation après travaux

RÉALISÉ

Rénovation du pont aux Etangs de Coeurcq (Echevinat des Travaux)

Pour des raisons de sécurité, le pont aux Etangs de Coeurcq a été complètement rénové en y ajoutant une perspective sur la cascade et en conservant l'ancien gabarit.

- ❑ *Maître d'ouvrage : Commune de Tubize*
- ❑ *Auteur de projet : Bureau d'Etudes Heinen*
- ❑ *Entreprise : Fabricom*
- ❑ *Montant des travaux : 290.000€*



RÉALISÉ

Nouveau pont au stade Edmond Leburton (Echevinat des Travaux)

Dans le cadre de la réorganisation du sens de circulation au stade Edmond Leburton, un nouveau pont a été construit en gardant le même gabarit que précédemment.

- ❑ *Maître d'ouvrage : Commune de Tubize*
- ❑ *Auteur de projet : Bureau d'Etudes Heinen*
- ❑ *Entreprise : S.A.T.*
- ❑ *Montant des travaux : 130.000€*
- ❑ *Placement d'un limnimètre par le SETHY (S.P.W.)*



Ancien pont



Nouveau pont

IV. Vallée du Vraimont et du Ry St-Jean

RÉALISÉ

Aménagement d'un bипasse à la rue des Déportés

Réalisation d'un bипasse (une partie en sous-sol + un fossé « cunneté » à ciel ouvert) qui évacuera la partie des eaux du Vraimont en crue vers un point plus en aval.

- ❑ *Maître d'ouvrage : Commune de Tubize*
- ❑ *Auteur de projet : Bureau d'Etudes HCO (Hancq)*
- ❑ *Entreprise : MDN s.a.*
- ❑ *Subside : Province du Brabant wallon – Montant : 23.000€*
- ❑ *Emprises en pleine terre votées au Conseil communal de mai 2015*
- ❑ *Permis d'urbanisme accordé par la DGO4 en août 2015*
- ❑ *Travaux réalisés de novembre 2015 à avril 2016*
- ❑ *Montant des travaux : 100.000€*



Bипasse amont



Bипasse aval

RÉALISÉ

Résolution des problèmes d'écoulement des eaux du fossé rue du Transvaal

Le fossé existant a été entièrement curé par la Brigade Prévention Inondations (novembre 2013) et une tête d'aqueduc a été réalisée (septembre 2014) à l'amont du passage sous voirie. Il est envisagé d'y placer des redents afin de ralentir l'écoulement des eaux (en 2017).



Nouvelle tête d'aqueduc



Fossé à redents

EN COURS

Résolution des problèmes de coulées de boue à la rue du Transvaal et des Déportés

Présentation de l'avant-projet par le Bureau MyClene aux riverains et aux propriétaires en mars 2015.

- ❑ *Projet définitif approuvé au Conseil communal d'avril 2016*
- ❑ *En attente du permis d'urbanisme*
- ❑ *Travaux prévus en 2017*
- ❑ *Montant estimé des travaux : 94.000€ (pour 3 sections)*

RÉALISÉ

Résolution des problèmes d'écoulement des eaux à l'arrière de la rue des Déportés

Réalisation par la Brigade Prévention Inondations d'un fossé au point bas afin d'évacuer le surplus des eaux de ruissellement vers le Ry Saint-Jean.

- ❑ *Accords avec les deux propriétaires signés en mai 2015*
- ❑ *Travaux réalisés en août 2015*



Situation avant travaux



Situation après travaux

Résolution des problèmes d'écoulement des eaux de ruissellement venant du "Congo"

RÉALISÉ

Réalisation par la Brigade Prévention Inondations d'un aquadrain au bas du sentier communal en mai 2015.



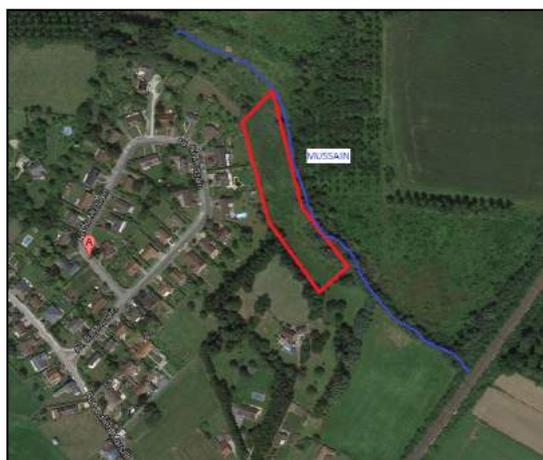
V. Vallée du Laubecq (Ry de Froye)

RÉALISÉ

Zone d'Expansion de Crue du Mussain (Saintes)

Fin 2015, la Commune a fait l'acquisition d'un terrain de près d'1 hectare cadastré rue Julien Marsille à Saintes.

Cette parcelle est bordée par le cours d'eau "le Mussain" (catégorie 3 - communal) et utilisée comme zone d'expansion de crue. Celui-ci étant un affluent du Laubecq, la temporisation des eaux à cet endroit participe à la lutte contre les inondations du centre de Tubize. En plus d'être une zone de rétention, le projet envisagé est d'y faire une zone humide naturelle, voire didactique, qui pourra être colonisée par une faune et une flore spécifiques.

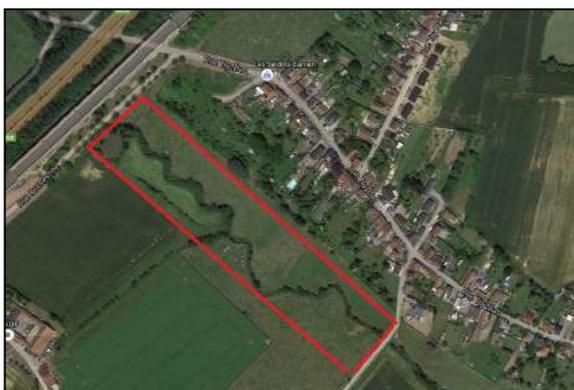


EN COURS

Création d'une Z.I.T. sur le Laubecq en aval de l'A8 et du T.G.V. (capacité 29.000 m³)

Création de la Z.I.T. dans une zone de prairies. Les deux rives seront décaissées sur toute la surface de la Z.I.T. qui se terminera par un ouvrage d'art à vanne manuelle.

- ❑ *Maître d'ouvrage : Commune de Tubize*
- ❑ *Maître d'ouvrage délégué : I.B.W.*
- ❑ *Auteur de projet : Bureau d'Etudes C² Project*
- ❑ *Subside : Province du Brabant wallon - Montant : 117.000€*
- ❑ *Avant-projet approuvé au Collège communal de novembre 2013*
- ❑ *Commande du projet définitif pour 2016*
- ❑ *Permis d'urbanisme accordé par la DGO4 en juin 2016*
- ❑ *Foncier : négociations en voie d'achèvement au dernier trimestre 2016*
- ❑ *Montant estimé des travaux : 564.000€*



PROJET

Bassin de retenue sur le Ry de Froye en amont du Quartier de la Maraude

En aval de la Z.I.T. du Laubecq se trouve une zone de prairies qui pourrait également être propice à retenir les eaux du Ry de Froye avant qu'il se jette dans la Senne et tenter d'épargner, par la même occasion, le quartier de la Maraude.

- ❑ *Maître d'ouvrage : Commune de Tubize*
- ❑ *Projet inscrit dans le cadre du "lot 7" de la P.B.W.*
- ❑ *Appel aux 4 bureaux d'études sélectionnés lancé en juillet 2015*
- ❑ *Désignation du Bureau d'Etude MyClene en décembre 2015*
- ❑ *Avant-projet présenté en août 2016*



RÉALISÉ

Reprise du Bassin d'Orage de la Z.A.E. (zoning) de Saintes par la Commune

Concerne le Petit Laubecq, affluent du Laubecq. Ce B.O. de 10.000 m³, complètement envasé et non-fonctionnel, a été remis en ordre par l'IBW (propriétaire) et a été cédé à la Commune.

- ❑ *Réception technique : I.B.W.-Commune en mars 2015*
- ❑ *B.O. opérationnel depuis juin 2015*
- ❑ *Montant des travaux : 100.000€ pris en charge par l'I.B.W.*



Situation avant travaux



Situation après travaux



VI. Vallée de la Senne

RÉALISÉ

Depuis octobre 2014, la Z.I.T. de Steenkerque, lieu-dit « du Moulin d'Hou » est opérationnelle. Ce projet mené à bien par le S.P.W., en partie sur le territoire de la Commune de Rebecq, peut retenir jusqu'à 205.000 m³ en amont de Tubize.

Lors de la crue du 08 janvier 2015, nous avons pu constater que cet ouvrage a effectivement joué son rôle.

- Montant des travaux : 1.185.000€



Vanne automatique



EN COURS

Création d'une Z.I.T. au centre de Tubize

Prairie des Angles (capacité totale 210.000 m³) - Participation au projet LIFE BELINI

Cet appel à projet européen concerne la lutte contre les inondations et la gestion des masses d'eau. Il subsidie les projets à concurrence de 60%.

- ❑ *Maître d'ouvrage : S.P.W.*
- ❑ *Projet présélectionné en mai 2015*
- ❑ *Décision négative de l'Europe rendue en juillet 2015*
- ❑ *Nouveau projet présélectionné en avril 2016*
- ❑ *Décision négative de l'Europe rendue en juillet 2016, mais une nouvelle décision est attendue d'ici la fin de l'année 2016.*



Le S.P.W. a tout de même l'intention de réaliser une partie du projet en 2017 à savoir une zone de débordement et un réseau de mares afin de favoriser la biodiversité (en rive gauche entre la caserne des pompiers et la Maison de Repos des Bruyères sur Senne). Superficie de 5,6 hectares, capacité de 85.000 m³.

RÉALISÉ

Rénovation du pont de Ripain (Echevinat des Travaux)

Réhabilitation complète du pont et consolidation des berges. Maintien du gabarit initial.

- ❑ *Association : S.P.W. – Commune de Tubize*
- ❑ *Auteur de projet : Bureau d'Etudes Delvaux*
- ❑ *Entreprise : Phenicks sprl*
- ❑ *Travaux terminés en octobre 2014*
- ❑ *Montant des travaux : 88.000€*



Situation avant travaux



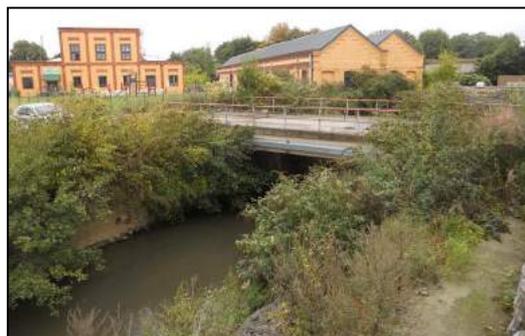
Situation après travaux

EN COURS

Nouveau pont rue de la Soie

Ce nouveau pont sera redimensionné et accompagné de la réfection des berges endommagées lors des crues de 2010.

- ❑ Association : S.P.W. – Commune de Tubize
- ❑ Travaux prévus en 2016
- ❑ Montant estimé des travaux : 800.000€



Pont actuel (2016)



Travaux en cours

Résolution des problèmes de coulées de boues Chemin du Sparou

- ❑ Présentation de l'avant-projet par le Bureau d'Etudes MyClene au propriétaire des champs concerné en avril 2015
- ❑ Projet définitif approuvé au Conseil communal d'avril 2016
- ❑ Travaux prévus en 2017

EN COURS



Chemin du Sparou, ouvrage privé



Etudes sur le terrain avec un des propriétaires et le GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement – S.P.W.)

VII. Vallée du Hain

RÉALISÉ

Travaux d'entretien des berges du Hain

En janvier et février 2014, le S.P.W. a entrepris des travaux d'entretien (élagage) et de réparation des berges (nouveaux gabions).

- Montant des travaux : 80.000€

RÉALISÉ

Curage complet de l'égouttage du Quartier du 45

Opération AQUANET en novembre 2013 et curage de l'égouttage de la Route Provinciale en août 2014.

Curage supplémentaire après les orages de juillet 2014.

Entretiens réguliers par la Commune.



RÉALISÉ

Enlèvement du pont à la rue des Combattants

Ce pont du 19^{ème} siècle constituait un obstacle à l'écoulement du Hain en crue ce qui provoquait des inondations fréquentes à la rue des Combattants. Il a donc été démonté et les berges ont été refaites en enrochement. Il est remplacé par une passerelle cyclo-piétonne depuis mai 2016.

- Maître d'ouvrage : Commune de Tubize
- Auteur de projet : Bureau d'Etudes MyClene
- Entreprise : S.A.T. s.a.
- Permis d'urbanisme accordé par la DGO4 en juillet 2015
- Travaux réalisés d'octobre 2015 à juin 2016
- Montant des travaux : 100.000€



Enlèvement du pont



Pose de la passerelle cyclo-piétonne

PROJET**Aménagement du parking situé au croisement de la route Provinciale et de la rue des Combattants**

Ce parking, bordé d'un fossé sera réaménagé, en association avec la Province du Brabant wallon, afin de servir de bassin tampon en cas de crue.

- ❑ Auteur de projet : Bureau d'Etudes MyClene
- ❑ Avant projet présenté en décembre 2015

**RÉALISÉ****Remise à gabarit du Hain au "parking Troc"**

Curage complet en aval du pont sur un tronçon de 200m, remise à gabarit et réfection des anciennes berges maçonnées en rive droite (Route Provinciale).

- ❑ Association : S.P.W. – Commune de Tubize
- ❑ Travaux terminés en septembre 2014
- ❑ Montant des travaux : 111.000€ (106.000€ pris en charge par le S.P.W. et 5.000€ pris en charge par la Commune)



Situation avant travaux



Situation pendant travaux



Situation pendant travaux



Situation après travaux

RÉALISÉ

Remise à gabarit du Hain au Quartier du 45 – phase 1

Le S.P.W. a entamé un chantier de remise à gabarit de la rivière dans sa traversée du Quartier 45. Le projet consiste en l'élargissement des berges par la pose de gabions.

L'I.B.W. participe au projet afin de placer un égouttage qui reprendra les eaux usées encore rejetées directement à la rivière.

- ❑ Association : S.P.W. – Commune de Tubize – I.B.W.
- ❑ Auteur de projet : Bureau d'Etudes MyClene
- ❑ Entreprise désignée : EECOCUR
- ❑ Acquisition à l'amiable, par la Commune, des fonds de jardins (37 parcelles) en mai 2015
- ❑ Lancement de la procédure d'expropriation pour 3 riverains par l'I.B.W. en juillet 2015
- ❑ Début des travaux de la phase 1 en novembre 2015 (à l'arrière de la rue du Vieux Mayor)
- ❑ Fin des travaux de la phase 1 en mars 2016
- ❑ Montant des travaux : 310.000€



Situation avant travaux



Situation après travaux

EN COURS

Élargissement du rejet dans le canal

Le Hain, qui retrouve son gabarit initial suite aux travaux dans le Quartier du 45, est ralenti au niveau de son exutoire dans le Canal.

Il est nécessaire de redimensionner son passage sous le chemin de halage.

- ❑ Association : S.P.W. (D.C.N.N. et DGO2) – Commune de Tubize
- ❑ Auteur de projet : Bureau d'Etudes MyClene
- ❑ Avant-projet présenté en décembre 2015
- ❑ Travaux d'élargissement de la berge réalisés par la D.C.N.N. en août 2016 (phase 1)
- ❑ Travaux de pose du 3^{ème} pertuis par la DGO2 prévus en 2017 (phase 2)



Situation avant travaux



Situation après travaux (phase 1)

VIII. Vallée de l'Achonfosse

PROJET

En vue de la gestion des eaux pluviales du futur zoning qui seront acheminées vers l'Achonfosse, déjà saturée en cas de fortes pluies, il sera nécessaire d'aménager une zone de temporisation à la rue de la Briqueterie et/ou l'agrandissement du bassin d'orage actuel. Deux bassins d'orage sont aussi prévus dans la future Z.A.E. de Tubize II.

- ❑ *Maître d'ouvrage : Commune de Tubize*
- ❑ *Projet inscrit dans le cadre du "lot 7" de la P.B.W.*
- ❑ *Appel aux 4 bureaux d'études sélectionnés lancé en juillet 2015*
- ❑ *Désignation du Bureau d'Etude MyClene en décembre 2015*
- ❑ *Avant-projet présenté en août 2016*



Situation rue de la Briqueterie



Bassin d'orage



IX. Le Canal

EN COURS

Lors des crues de 2010, le Canal Charleroi-Bruxelles a débordé dans les prairies et une partie du quartier du Vraimont à Clabecq mais aussi de l'autre côté du canal vers Tubize. Il est nécessaire de protéger les deux rives du canal en aménageant des digues surélevées sur une longueur d'environ 500 mètres de part et d'autre. Suite à une réunion de travail entre le Bourgmestre, l'Echevin de la Lutte contre les Inondations et le Directeur des voies navigables en avril 2013, les travaux ont été entamés en 2014. La dernière phase (muret de protection) est prévue en 2017 par le S.P.W. (DGO2 – Voies Navigables).



Réfection des berges en rive gauche



Rehausse des berges en rive droite



Berges rive gauche



Berges rive droite

X. Prévention

RÉALISÉ

Achat de 11 barrières anti-inondations
Livraison en octobre 2014



Formation à l'installation des
barrières « anti-inondations »



Achat d'une hydrocureuse - commande en décembre 2014 et livraison en octobre 2015



Achat d'un stock de Floodsax (sac
léger et plat, rempli de billes en
polymère, qui se gonfle avec l'eau.
Ce dispositif remplace le traditionnel
sac de sable.

Livraison en janvier 2015.

Installation d'échelles de crue (Senne, Hain & Coeurcq).

RÉALISÉ

En association avec le S.P.W., ces échelles de crue ont été placées en juin 2015 afin de faciliter l'observation du Service Incendie ainsi que du groupe des éclaireurs constitué de Conseillers communaux.



Senne (rue de Scandiano)



Hain (« TROC »)



Coeurcq (Complexe sportif Leburton)



Coeurcq (rue Ferrer)



Les « éclaireurs » en formation au bassin d'orage de l'avenue de Mirande

XI. Travaux quotidiens - Brigade Prévention Inondation

- ❑ Entretien de l'égouttage, des fossés, des filets d'eau et des pertuis
- ❑ Création de fossés et autres travaux de petite ampleur
- ❑ Entretien des bassins d'orage communaux (B.O. de Mirande, B.O. d'Oisquercq, B.O. de la Briqueterie, B.O. de la Moisson)
- ❑ Aide aux citoyens à la demande
- ❑ Opérations AQUANET (nettoyage complet de l'égouttage)

Afin de les aider dans cette mission et de diminuer les coûts de curage à long terme, la Commune a investi dans une hydrocureuse.



XII. Aide aux riverains des cours d'eau

RÉALISÉ

Subsides pour l'installation de protections individuelles

- ❑ Proposition au Conseil communal d'avril 2016 d'un règlement-subsides en faveur des riverains des cours d'eau qui s'équipent en protections individuelles
- ❑ Montant prévu au budget 2016 : 3.000€ (suivant les demandes, ce montant pourra être revu)



Quelques exemples de travaux réalisés par des riverains du Hain

RÉALISÉ

Plan Général d'Urgence et d'Intervention (P.G.U.I.)

Ce P.G.U.I. est un plan de gestion des catastrophes, calamités ou sinistres. Il a été réalisé selon une structure type établie par la direction générale du centre de crise du Gouvernement. Ce Plan d'Urgence communal a été approuvé au Conseil communal de novembre 2015.

XIII. Gestion des eaux pluviales

EN COURS

La gestion des eaux pluviales est un enjeu important dans la lutte contre les inondations. Avoir une gestion intégrée en essayant "d'infiltrer la goutte d'eau là où elle tombe", de stocker et renvoyer les eaux à faible débit une fois la pluie passée (de préférence dans son milieu naturel) contribue à éviter la surcharge d'eau dans le réseau d'égouttage et à recharger les nappes phréatiques. La Commune de Tubize ainsi que les Communes voisines de Braine-le-Château, Ittre, Rebecq, Braine-l'Alleud et Waterloo, travaillent à la réalisation d'un règlement urbanistique de bonne conduite. Ce travail est coordonné par le Contrat de Rivière Senne et chapeauté par l'Intercommunale du Brabant wallon (I.B.W.) pour la partie technique. Ce règlement devrait être finalisé au premier trimestre 2017.



Bassin d'orage du CEFA en structure alvéolaire, une première à Tubize !



Noue-plantée



Chaussée à structure réservoir



Dalles de parking drainant



Puits d'infiltration



Réservoir citerne

XIV. Participation

La Commune participe régulièrement à différents projets et groupes de travail liés à la gestion des cours d'eau et eaux de ruissellement. Elle est en relation suivie avec tous ces organismes.

Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et Plan de Gestion par District Hydrographique-bassin de l'Escaut (PGDH)



Plateforme provinciale Inondations



GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissèlement)



Contrat de Rivière Senne



S.O.S Inondations



Cordination Senne-Coördinatie Zenne



LOCI & METROLAB "BrabantSZenne" (UCL)



ADOPTA



XV. Travail de mémoire

RÉALISÉ

Les inondations créent souvent moins de transformations radicales dans le paysage que d'autres catastrophes naturelles (tremblements de terre, incendies, ouragans, ...) et les traces de leur passage, une fois les eaux retirées et les dégâts réparés, ne sont plus visibles.

La création de lieux de mémoire constituera une démarche qui permettra à chacun d'imaginer, dans l'espace, l'impact réel d'une inondation. Maintenir la mémoire du risque, voilà la démarche essentielle de ces lieux de mémoire. Arrêter le temps, bloquer le travail de l'oubli, voilà qui est possible avec des signes tangibles des événements passés.

Des plaquettes indiquant le niveau le plus haut atteint par les eaux lors des crues de novembre 2010 ont été apposées sur différents bâtiments en mai 2016.



XVI. Mise en valeur des cours d'eau

RÉALISÉ

C'est dans le cadre de ses missions que le Contrat de Rivière Senne a offert à la Commune de Tubize des panneaux afin d'attirer l'attention sur nos principales rivières en permettant à la population de se les réapproprier ne fût-ce que par leur nom.

Vallée de la Senne



La Senne - avenue de Scandiano et rue de Bruxelles

Vallée de la Sennette



La Sennette - rue de la Déportation

Vallée du Laubecq



Le Radoux dit le Petit Lobbecq - rue de Tubize

Vallée du Laubecq



Le Stincup-Lobbecq dit le Rau de Froyes - chemin Vert

Vallée du Coeurcq



Rau le Coercq dit le Coeurcq - chaussée de Mons
& rue des Ponts/rue Reine Astrid

Vallée du Vraimont



Rau de Vraimont - rue des Déportés

XVII. Réalisations extra-territoriales

La Commune de Tubize est très active au niveau de la collaboration avec le S.P.W., la P.B.W., l'I.B.W., le Contrat de Rivière Senne et les Communes voisines afin de faire aboutir un maximum de projets sur les rivières en amont de Tubize.

Vallée de la Senne

Soignies

- ❑ *Z.I.T. sur le ruisseau des Prés Canonne (Province du Hainaut)*
Capacité estimée : 32.000 m³
Réalisation : 2017

Rebecq

- ❑ *Z.I.T. de Steenkerque (S.P.W.)*
Capacité de retenue : 205.000 m³
Opérationnelle depuis octobre 2014
- ❑ *Z.I.T. sur le Ry d'lesbecq (Commune de Rebecq)*
Capacité estimée : 25.000 m³
Opérationnelle depuis avril 2016
- ❑ *Z.E.C. de Ripain (S.P.W.) – En amont du pont de Ripain de Tubize*
Capacité estimée : 10.000m³
Réalisation : 2017

Vallée de la Sennette

Ittre

- ❑ *Z.I.T. sur le Ry de Fauquez*
Capacité de retenue : 20.000m³
Opérationnelle depuis juin 2016

Vallée du Laubecq

Rebecq

- ❑ *ZIT sur le ruisseau du Pont Neuf (Province du Brabant wallon)*
Capacité estimée : 48.000 m³
Etude en cours

Vallée du Hain

Braine-l'Alleud

- ❑ *Z.I.T. du Paradis (Commune de Braine-l'Alleud et Province Brabant wallon)*
Cette Z.I.T. est constituée d'un plan d'eau permanent d'une superficie de 5 ha. En cas de crue du Hain, celui-ci peut se déverser dans le plan d'eau qui peut monter de près d'un mètre et retenir 75.000 m³
Plan d'eau terminé fin 2014
Permis pour la Z.I.T. délivré fin 2015
- ❑ *Z.I.T. de l'U.C.B. (S.P.W.) (Photos)*
Automatisation de l'ouvrage de gestion depuis août 2015
Capacité de retenue : 43.000 m³
Montant des travaux : 416.000€
Efficacité prouvée lors des crues du premier trimestre 2016



Situation avant travaux



Nouvelle vanne automatique

Braine-le-Château

- ❑ *Z.E.C. du Try (Commune de Braine-le-Château)*
Capacité estimée : 8.000 m³
Réalisation : fin 2016
- ❑ *Z.I.T. du Moulin Brancart (S.P.W.)*
Capacité estimée : 60.000 m³
Etude en cours
- ❑ *STEP de l'I.B.W.*
Modélisation de la station par l'ULg afin de calculer le débit maximal rejeté en cas de crue & placement d'un affichage électronique affichant le débit sortant en temps réel.



*Affichage électronique
STEP I.B.W.*

Partenaires néerlandophones

Sous l'impulsion de l'A.S.B.L. Coordination Senne – Coördinatie Zenne, notre Bourgmestre, Michel Januth, accompagné de l'Echevin de la Lutte contre les Inondations, Bruno Soudan, se sont rendus à Hal afin d'y rencontrer le Bourgmestre, Dirk Pieters, et le Ministre flamand en charge de la Mobilité et des Voies hydrauliques, Ben Weys.

Leur présence dans la Commune flamande voisine fut un signe symbolique d'ouverture vers une collaboration interrégionale et a démontré leur volonté de favoriser le dialogue entre les trois Régions. S'il est vrai que la Wallonie peut agir en retenant un maximum d'eau en amont, la Flandre et Bruxelles ont quant à elles un rôle primordial à jouer en évacuant les eaux en aval le plus rapidement possible.



Ben Weys, Michel Januth, Dirk Pieters et Bruno Soudan

XVIII. Conclusion

Depuis l'adoption en octobre 2013 du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (P.P.R.I.), un travail important a été entrepris pour améliorer la situation dans chacune de nos vallées.

A mi-parcours de la législature et malgré les embûches semées par des propriétaires peu solidaires et des arcanes administratifs à foison, nous affirmons que l'ensemble de ce qui est possible en terme de prévention aura été réalisé.

Comme nous l'annoncions en 2013, ce plan n'est pas immuable. Il a fortement évolué et s'est enrichi au contact des constatations de terrain, des suggestions faites par des citoyens attentifs, des travaux des Bureaux d'Etudes, des conseils de l'Intercommunale du Brabant wallon, du travail des Associations et des Gestionnaires des cours d'eau (S.P.W., Province du Brabant wallon). Qu'ils en soient tous remerciés.

Mais le risque zéro n'existant pas, en parallèle avec les aspects techniques de la prévention, les politiques se doivent de développer une pratique d'aménagement durable de nos territoires avec l'infiltration des eaux pluviales comme premier objectif.

Pour mener à bien les intentions du P.P.R.I., nous avons toujours rencontré l'assentiment unanime des Mandataires et de la Commission Inondations.

Chacun a compris que, devant un tel défi, l'intérêt collectif dépasse les clivages politiques.